

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussignée, Fanny SARRION représentante légale du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences **FORMAT PRO LOGISTIQUE**

Atteste que :

Asadullah BEHZAD

salarié(e) de l'entreprise **LIP – La Rochelle**

a suivi l'action : **HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE B0 H0 H0V B1 B1V B2 B2V
BR BC**

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- ☒ action de formation
- ☐ bilan de compétences
- ☐ action de VAE
- ☐ action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 22 au 23-06-2026

pour une durée de 14 heures

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : La Rochelle

Le : 23-06-2026

Cachet et signature
Du responsable du dispensateur de formation
Frédéric Goussard, Adjoint de Direction



FORMAT PRO LOGISTIQUE
Quai Hauturier - Chef de Baie
17000 LA ROCHELLE
Tél : 05 46 55 50 71
RCS LA ROCHELLE 750 288 631

1 Lorsque l'action est mise en œuvre dans le cadre d'un projet de transition professionnelle, le certificat de réalisation doit être transmis mensuellement. 2 Dans le cadre des formations à distance prendre en compte la réalisation des activités pédagogiques et le temps estimé pour les réaliser